

## Vœux du Maire



Je vous présente à tous, mes meilleurs vœux pour cette année 2016.

Qu'elle soit porteuse de joie, de réussite tant professionnelle que personnelle et qu'elle puisse vous préserver de la maladie.

Avant d'évoquer les projets à venir, laissez-moi revenir sur ceux qui ont marqué l'année 2015.

Comme je vous l'avais annoncé lors de la précédente édition de notre journal, notre situation financière était préoccupante et nous a contraints à prendre des mesures d'économie en termes de dépenses de fonctionnement mais surtout d'investissement. Cependant quelques travaux ont pu être réalisés, citons la mise en place de l'éclairage public dans la zone Claude Chappe qui, de par sa fréquentation et l'absence de lumière, était devenue très dangereuse. La commission voirie a travaillé et investi dans les panneaux de signalisation pour améliorer la sécurité dans le bourg (sens unique) ainsi que dans les carrefours comme ceux du city et du Câble.

Le personnel technique s'est vu doté d'un nouveau véhicule afin de remplacer l'ancien devenu trop vétuste.

Nous avons aussi entrepris la remise en état de la salle du conseil municipal, faisant d'une pierre deux coups en la rendant accessible aux personnes à mobilité réduite en même temps que de lui redonner un léger rafraîchissement. Enfin, énumérons d'autres opérations diverses comme la mise en place des abris bus (dont le financement provient en partie du conseil départemental), l'acquisition d'un deuxième défibrillateur pour le stade ainsi que l'achat d'un vidéo projecteur interactif pour l'école...

Les efforts consentis nous permettront de repartir sur une meilleure base pour 2016 avec la poursuite de la remise en état de nos routes communales, ainsi que le rachat de la parcelle située dans le bourg afin d'y construire des logements locatifs et la vente d'une parcelle sur la zone d'activité des Chèvres afin que puisse s'y installer un cabinet d'orthophonie et de soins infirmiers.

Au-delà du territoire de notre commune, l'année 2015 a été marquée par un événement qui va nous impacter profondément dans les mois et les années à venir, je veux parler de la réforme territoriale.

Après l'abandon, momentanément souhaitons-le, de la création d'une commune nouvelle au sein de la CCDD, projet que j'avais évoqué lors de la précédente parution, la préfète a soumis au vote un projet de territoire que notre conseil municipal et notre conseil communautaire ont considéré comme démesuré et peu enclin à conserver la proximité attendue par nos concitoyens. Ils ont proposé d'ajouter au Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, un projet de fusion à 4 intercommunalités composé de la communauté de communes de la Hague, des Pieux, de la Côte des îles et de Douve et Divette.

Ce Schéma Départemental de Coopération Intercommunale est aujourd'hui en discussion et sera présenté au nouveau préfet le 31 mars afin qu'il puisse prendre un arrêté avant le 15 juin 2016 pour une mise en application au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

L'année 2016 sera donc chargée en actualité et je ne manquerai pas de vous tenir informés de l'avancement de tous ces dossiers.

Je vous souhaite, à nouveau, une excellente année 2016.

Le Maire,  
Stéphane Barbé